

MUNICIPALITÉ DE LAC-AU-SAUMON

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal
tenue le 15 février 2006, à 20h00, à la salle du conseil,
située au 36, rue Bouillon, à Lac-au-Saumon

Sont présents : MM. Jean-Claude Dumoulin, maire
Francis St-Laurent, conseiller
Normand Gallant, conseiller
André Gaudet, conseiller
Jean-Guy Pelletier, conseiller
Rosaire Côté, conseiller
Mme: Carmen Bilodeau, conseillère

Les membres présents forment quorum.

2006-02-039

OUVERTURE DE LA SESSION

Les membres étant tous présents, il est proposé par André Gaudet, appuyé par Francis St-Laurent de renoncer à l'avis de convocation et d'ajouter les points suivants :

Transport Québec – subvention pour amélioration du réseau routier
Transaction de quittance – grief 2005-03
Lettre d'intention – Bermond Gagné

2006-02-040

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Carmen Bilodeau d'accepter l'ordre du jour en laissant l'article divers ouvert.

ADOPTÉ

PERIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

CONTRAT DE DIVERSIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT

Sujet reporté à une session ultérieure.

PANNEAUX DE SIGNALISATION « INFO-CRIME »

Il est résolu à l'unanimité de ne pas adhérer à info crime.

2006-02-041

TRANSPORT QUEBEC – SUBVENTION POUR AMÉLIORATION RÉSEAU ROUTIER

Considérant qu'une partie des travaux pour la construction d'une traverse à niveau située face à la rue de l'église est réalisée pour un montant de l'ordre de 59 893.57\$ et que les travaux de pavage et de surfacage sont remis au printemps 2006;

Considérant que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la rue dont la gestion incombe à la municipalité ;

En conséquence, il est proposé par Normand Gallant, appuyé par Francis St-Laurent que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin pour un montant subventionné de 5 000\$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTION – TRANSACTION DE QUITTANCE

Jean-Guy Pelletier donne avis de motion de la présentation d'un règlement d'emprunt concernant le paiement de la quittance dans le dossier d'arbitrage du grief 2005-03.

2006-02-042

TRANSACTION DE QUITTANCE – GRIEF 2005-03

ATTENDU que la municipalité a mis fin à l'emploi de Pierre Carrier en date du 13 juin 2005 ;

ATTENDU que le salarié a contesté ce congédiement par le biais du grief no.2005-03 portant la date du 27 juillet 2005 ;

ATTENDU que la municipalité et le salarié désirent conclure une entente dans le but de mettre fin à tous litiges les opposant, ainsi qu'au lien d'emploi existant entre eux ;

En conséquence, il est proposé par Rosaire Côté, appuyé par André Gaudet, après consultation des documents préparés par Me Marie-Hélène Riverin, d'autoriser Jean-Claude Dumoulin, maire et Nadia St-Pierre, directrice générale, secrétaire-trésorière, à signer la transaction de quittance, suite au règlement du grief de Pierre Carrier.

ADOPTÉ

2006-02-043

LETTRE D'INTENTION – BERMOND GAGNÉ

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a été élu il y a quelques mois à peine et n'a pas encore étudié le dossier de Bermond Gagné;

CONSIDÉRANT que ce faisant, le conseil municipal n'est pas en mesure de prendre une décision éclairée à l'endroit de Bermond Gagné en fonction de la demande présentée par le Syndicat lors de la négociation du grief 2005-03;

CONSIDÉRANT que les négociations en vue du renouvellement de la convention collective entre la Municipalité et le Syndicat débuteront dans les prochaines semaines;

CONSIDÉRANT que la question du statut de Bermond Gagné fera partie des sujets qui seront abordés lors de la négociation pour le renouvellement de la convention collective;

En conséquence, il est proposé par Jean-Guy Pelletier, appuyé par Carmen Bilodeau, après consultation des documents préparés par Me Marie-Hélène Riverin, d'autoriser Jean-Claude Dumoulin, maire et Nadia St-Pierre, directrice générale, secrétaire-trésorière, à signer la lettre d'intention envers le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1142.

ADOPTÉ

2006-02-044

LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Carmen Bilodeau de lever la session, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 21h29.

ADOPTÉ

Jean-Claude Dumoulin
Maire

Nadia St-Pierre
Dir. gén. & sec.-trés.